



*RAPPORT ANNUEL
SUR LE PRIX ET LA
QUALITÉ DU SERVICE
PUBLIC D'ÉLIMINATION
DES DÉCHETS
2009*



SOMMAIRE

02 : Edito de Monsieur Guy Poeydomenge, président du SMTD65 (p.02)

03 : Les collectivités adhérentes (p.03-04)

04 : Personnel et organisation interne (p.05-06)

05 : Les données techniques

- Quais de transfert (p.07-08)
- Centre de tri (p.09-10)
- Zoom sur les taux de refus (p.11)
- Aires de compostage (p.12-14)
- Installations de Stockage des Déchets Ultimes (p.15-18)
- Déchèteries (p.19-20)
- Communication (p.21)
- Étude départementale (p.21)

06 : Lexique (p.22)

07 : Annexes (p.23-30)





Rendre compte !

C'est la contrepartie de notre mission d' élu responsable.

Vous trouverez dans ce document le bilan d'activités du syndicat départemental pour 2009. Je vous en souhaite bonne lecture.

Il fourmille de chiffres et données sur le traitement des déchets ménagers et assimilés, mais je vous propose de faire un « zoom » sur la contribution demandée en moyenne par habitant, à travers la fiscalité locale, pour assurer le traitement de déchets ménagers collectés sur notre département. Elle s'est élevée, pour 2009, à un peu moins de 52 €, soit moins de 15 centimes d'euros par jour et pour chacun de nous, habitant. Contre ce prélèvement fiscal, nous avons « traité » (toujours en moyenne par habitant) 427 kilos de déchets ménagers !

Tout est toujours trop cher. Mais, d'évidence, le déchet qui ne coûtera pas, c'est le déchet qui ne sera pas produit ! Si réduire et valoriser les déchets est une compétence de la collectivité, pour autant, cela relève de la responsabilité citoyenne de tous.

Chacun de nous est un consommateur. Par notre comportement de citoyen-acheteur, nous pouvons contribuer, à la réduction des déchets à la source. Par ce même comportement de citoyen-trieur, nous pouvons en favoriser la valorisation.

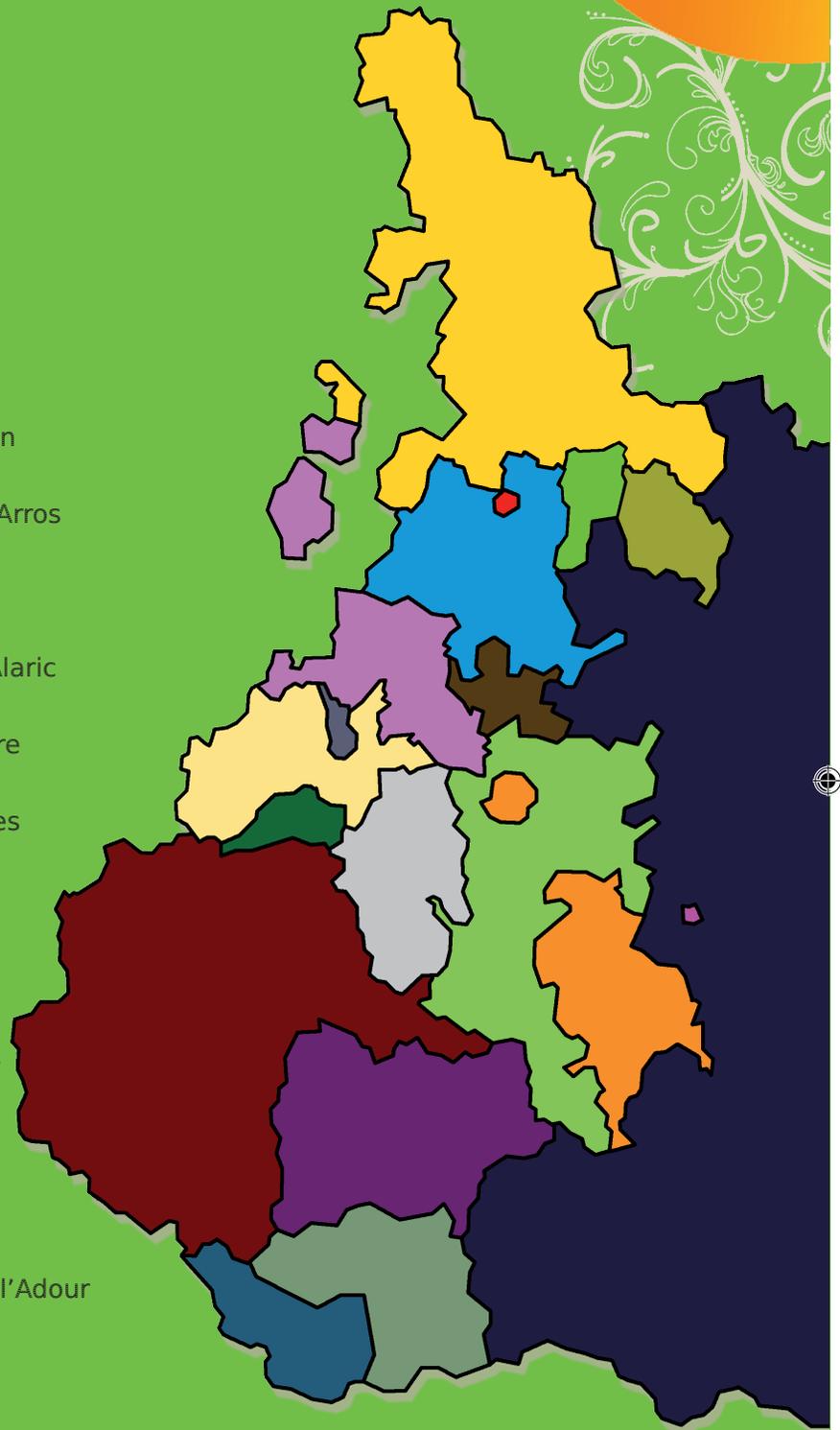
Plusieurs évènements majeurs intervenus en 2009 vont impacter l'évolution du traitement des déchets dans le futur : leur concrétisation fera l'objet d'une place importante dans le rapport de gestion 2010.

Il s'agit, en particulier, de la mise en révision du plan départemental d'élimination des déchets ménagers (Conseil Général) et du lancement de l'étude d'organisation départementale du service (SMTD65).

G. Poeydomenge
Président du SMTD65

LES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES

- Arrodets
- Bartrès
- Bazet
- Communauté de Communes du Canton d'Ossun
- Communauté de Communes des Côteaux de l'Arros
- Communauté de Communes de Batsurguère
- Communauté de Communes de Gespe Adour Alaric
- Communauté de Communes de la Haute-Bigorre
- Communauté de Communes du Pays de Lourdes
- Communauté de Communes du Pays Toy
- Communauté de Communes de Riou-de-Loules
- Gavarnie
- Gèdre
- Syndicat Intercommunal de la Haute Vallée de l'Adour
- SIRTOM de la vallée d'Argelès-Gazost
- SIROM de Lourdes-Est
- SMECTOM du plateau de Lannemezan, des Nestes et des Côteaux
- SYndicat Mixte de l'Agglomération Tarbaise
- Val d'Adour Environnement





Le Syndicat Mixte départemental de Traitement des Déchets ménagers et assimilés (SMTD65) est un établissement de coopération intercommunale. Opérationnel depuis le 1er janvier 2008, le SMTD65 assume la compétence « traitement des déchets ménagers et assimilés » de l'ensemble du département des Hautes-Pyrénées (cantons de la Barousse et du Magnoac exceptés).

Il était composé, en 2009, de 18 collectivités territoriales, syndicats mixtes, communautés de communes et communes indépendantes : Communes d'Arrodets, de Bartrès, de Bazet, de Gavarnie, de Gèdre, Communauté de Communes du Canton d'Ossun, des Côteaux de l'Arros, de Batsurguère, de Gespe Adour Alaric, de la Haute-Bigorre, du Pays de Lourdes, du Pays Toy, Syndicat Intercommunal de la Haute Vallée de l'Adour, SIRTOM de la vallée d'Argelès-Gazost, SIROM de Lourdes-Est, SMECTOM du plateau de Lannemezan, des Nestes et des Côteaux, SYndicat Mixte de l'Agglomération Tarbaise et Val d'Adour Environnement.

Le présent rapport reprend l'essentiel de l'activité du SMTD65, pour l'année 2009.

Le socle commun à toutes les structures membres du SMTD65 est composé du traitement des ordures ménagères et déchets assimilés, du tri des déchets issus de la collecte sélective, du traitement des déchets verts et, enfin, des opérations de transfert et de transport secondaire qui s'y rapportent.

Seul l'ancien SMTA a transféré le traitement des déchets issus des déchèteries.

*POPULATION DÉPARTEMENTALE : 237 127 HABITANTS.
POPULATION DU SYNDICAT : 230 783 HABITANTS.*



PERSONNEL ET ORGANISATION INTERNE

MAI 2010

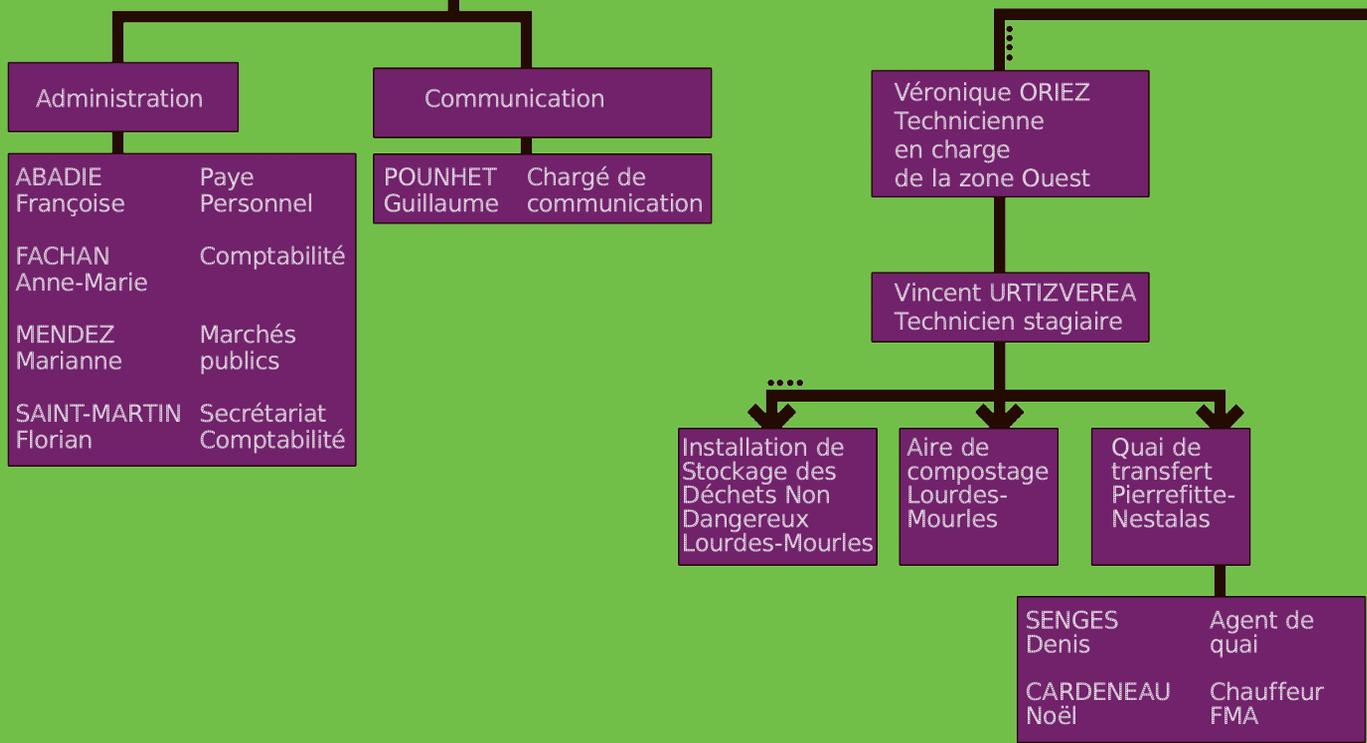


Guy POEYDOMENGE
Président du Syndicat

Philippe DUCLOS
Directeur Général

Sylvie SOROSTE
Ingénieur

Pôle administratif



Pôle technique

Eric LAPLACE
Technicien
en charge de
la zone Est

Daniel LOUBET
Responsable d'exploitation

Jean-Michel VIAU
Responsable d'exploitation

Installation de
Stockage des
Déchets Non
Dangereux
Capvern

Aire de
compostage
Capvern

Quais de
transfert
Capvern,
Bordères-Louron
Grézian

Centre de tri
Capvern

ABADIE Jean-Luc	Chauffeur compacteur
LARRALDE Sandrine	Pesées pont bascule, ménage
RUMEAU Ghislain	Entretien espaces verts, conteneurs
VEDERE François	Entretien site
VERDIER Philippe	Lixiviats/Réseau maintenance
VERGE Pierre	Espaces verts

ABADIE
Gilbert

Exploitation
Déchets verts

CAZENTRE Arnaud	Chauffeur polybenne
LARROUY Jean-François	Chauffeur FMA
VERDIER Laurent	Chauffeur remplaçant

ABADIE Marguerite	Opératrice du tri
BEAUPUY Serge	Alimentation trémie
DARIA Sandrine	Opératrice du tri
DUPUY Philippe	Opérateur du tri
GHIRARDI Gilbert	Opérateur du tri
LACOSTE Richard	Opérateur du tri
OCHOA Ludovic	Opérateur du tri
PUYAU Jean-Pierre	Opérateur du tri
SALUDAS Fabienne	Opératrice du tri
VUGARDA Véronique	Opératrice du tri

LES DONNÉES TECHNIQUES

LES QUAIS DE TRANSFERT

Plusieurs territoires, au vu de leurs distances par rapport aux sites de traitement des déchets, doivent faire transiter leurs déchets, Ordures Ménagères résiduelles (OMr) et/ou produits issus des Collectes Sélectives (CS), par des centres de transfert. Les véhicules de collecte y déposent leurs déchets dans de grandes bennes à Fond Mouvant Alternatif (FMA) ou bennes de 20 à 30 mètres cubes. Ces bennes sont ensuite transportées vers les centres de tri (Capvern, Tarbes), de valorisation (Toulouse) ou de traitement de déchets ultimes (Lourdes Mourles, Capvern).

Quatres territoires sont ainsi desservis :

- * Vic en Bigorre,
- * Bordères Louron,
- * Grézian,
- * Pierrefitte Nestalas.

En perspective pour 2010 : la création d'un quai de transfert à Capvern.

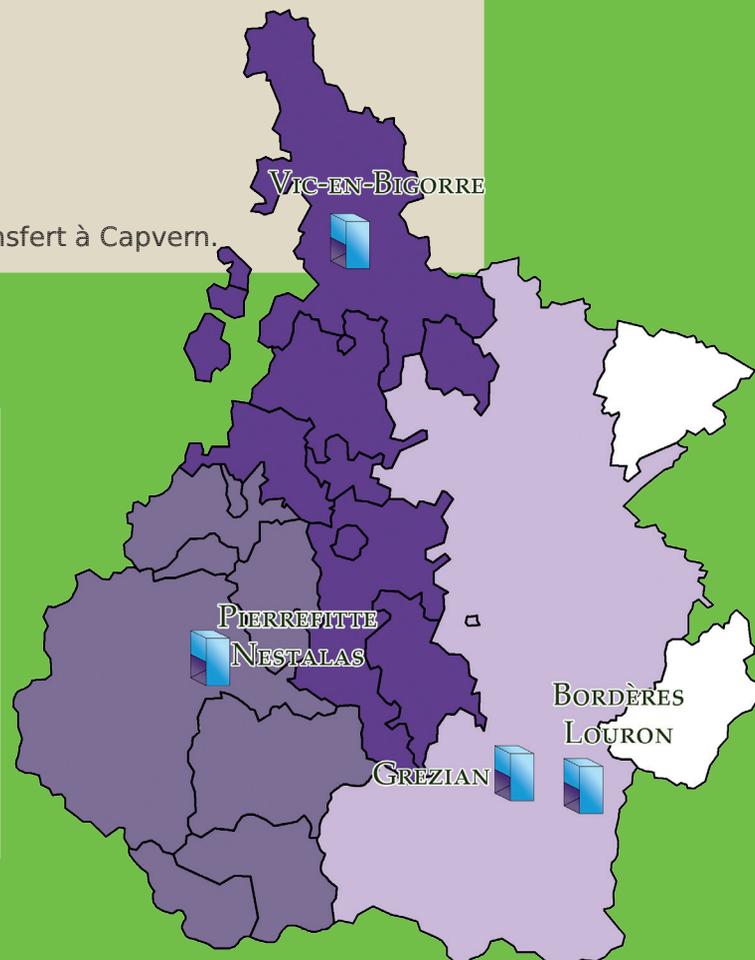
VIC-EN-BIGORRE

Il est exploité en régie par le Val d'Adour Environnement, collectivité membre du syndicat, qui réalise cette prestation pour le compte du SMTD65.

Les OMr sont évacuées vers le centre de Bénac, les papiers vers le centre de valorisation de Paprec à Toulouse et les emballages triés au centre de tri de Capvern.

Cette exploitation fait travailler 0,7 personnes.

Elle a coûté, en prestation, 68 218 € TTC en 2009, soit 9,02 € TTC/T d'OMr, de papiers et d'emballages.



Type de déchets	Poids
Ordures ménagères résiduelles	6 495 Tonnes
Papiers recyclables	480 Tonnes
Emballages	412 Tonnes

BORDÈRES-LOURON

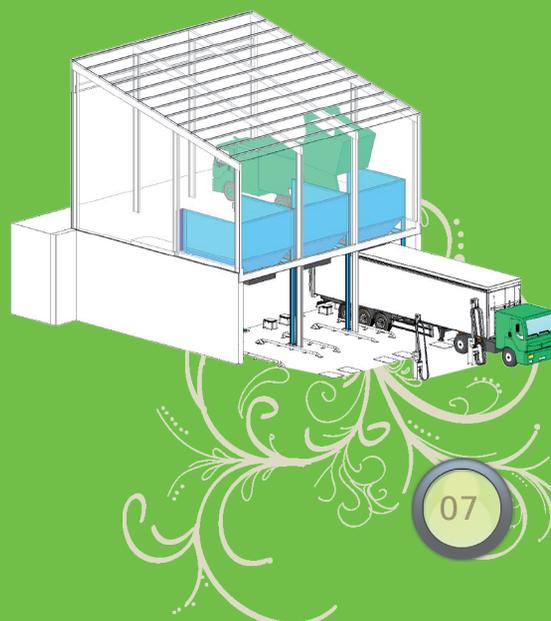
Il est exploité en régie par le SMTD65.

Les OMr sont évacuées vers le centre de Capvern.

Cette exploitation fait travailler 0,3 personnes dont 0,3 chauffeur.

Tonnages : OMr : 830 tonnes

Tonnage global Bordères-Louron et Grézian = 3 721 Tonnes



PIERREFITTE-NESTALAS

Tonnage :

- Les ordures ménagères sont évacuées vers Lourdes-Mourles, à l'exception, pour 2009 des mois de septembre à décembre où elles ont été dirigées vers Capvern (soit 1 619t)
- La collecte sélective est dirigée vers le centre de tri de Tarbes.

Principaux évènements survenus :

- Fin du contrat d'exploitation avec la Société BOUCOU-RECYCLAGE le 30 avril 2009. Reprise du site en régie depuis le 1er mai 2009.
- Transport de la collecte sélective sur le centre de tri de Véolia à Tarbes, effectué par la Société SOARES depuis le 1er mai 2009.

Principaux travaux et investissements :

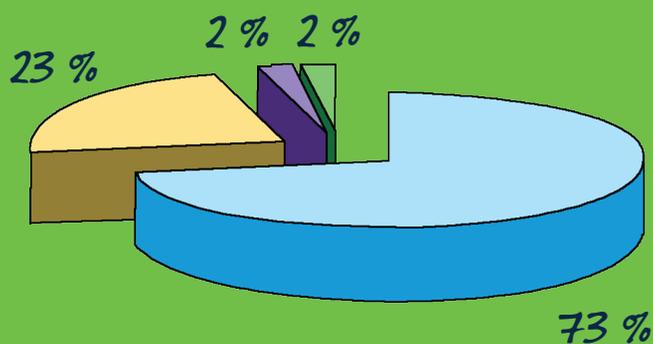
- Acquisition de 2 FMA

Cette exploitation fait travailler 2 personnes dont 1 chauffeur.

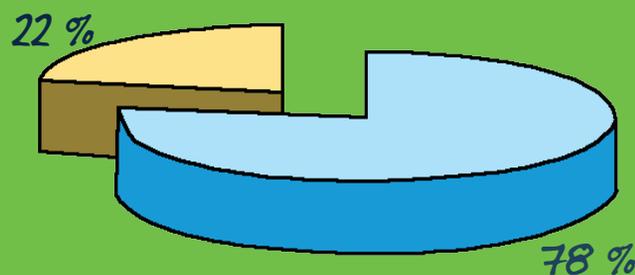
Elle a coûté 213 864,29 € TTC en 2009.

Coût à la tonne = 27,62 € TTC/T.

TRANSFERT D'ORDURES MÉNAGÈRES



TRANSFERT TRI SÉLECTIF



SIRTOM de la Vallée d'Argelès	○
Communauté de Communes du Pays Toy	○
Gèdre	○
Gavarnie	○

GRÉZIAN

Il est exploité en régie par le SMTD65.

Les OMr sont évacuées vers le centre de Capven, les papiers et les emballages triés au centre de tri de Capvern.

Cette exploitation fait travailler 1,2 personnes dont 0,7 chauffeur.

Tonnage global Bordères-Louron et Grézian = 3 721 T

Coût global = 107 090 € TTC soit 28,78 € TTC/T

LES DONNÉES TECHNIQUES

LES CENTRES DE TRI

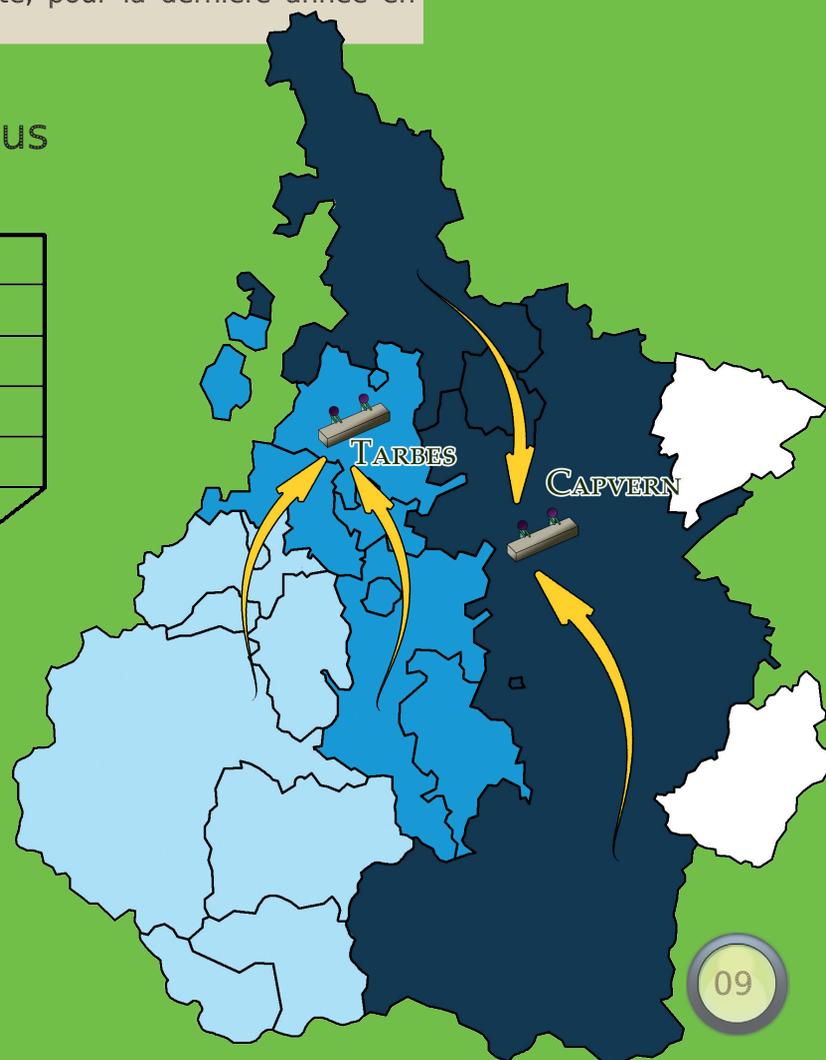
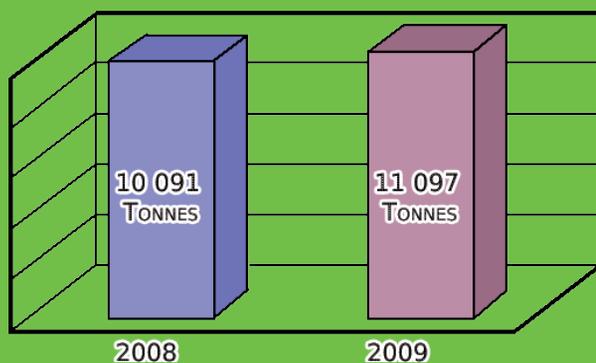
Deux centres de tri, respectivement à Tarbes et à Capvern, traitent les déchets valorisables des issus de la Collecte Sélective (CS) du SMTD65 sur le département, (Les communes de Bartrès, Gèdre et Gavarnie n'ont pas mis en place la collecte sélective en 2009) et un centre qui valorise les papiers du Val d'Adour Environnement, à Toulouse (480 T/an) sont les seules exceptions du département. Les papiers et emballages sont portés soit directement en bennes de collecte soit par gros porteurs (camions polybennes et FMA) après transit par les centres de transfert.

En fonction des choix effectués par chaque collectivité en matière de collecte, les déchets sont portés en mélange papiers et emballages (ou monoflux) soit en biflux, papiers et emballages séparés. Ils sont portés en vrac ou en sacs, toujours en fonction des choix de contenants faits en amont.

Ces centres permettent de trier les grandes familles de matériaux : acier, aluminium, cartons, papiers, briques alimentaires (composites) et plastiques (flaconnages, bouteilles, films) de façon essentiellement manuelle sur un tapis roulant ; une partie mécanique est réalisée pour ouvrir les sacs à l'entrée (Tarbes) et séparer l'acier de l'aluminium. Ces matériaux, une fois mis en balles, sont évacués vers des centres de valorisation des déchets, filières issues des choix et des contrats Eco Emballages de chaque collectivité, pour la dernière année en 2009.



10% de produits triés en plus lors de l'année 2009



TARBES

Ce centre est la propriété de la société ONYX, groupe Véolia dont il assure l'exploitation.

Le SMTD65 est lié à cette société par un marché de prestation de services, signé en 2008, reconductible, annuellement et de façon expresse, et ce jusqu'au 31 décembre 2011 dernier délai.



Depuis juillet 2008, les produits suivants sont acceptés : emballages (CCCO, CCHB en apport volontaire et SYMAT) et papiers (CCCO, CCHB et SIHVA en apport volontaire, et SYMAT). Les emballages et papiers issus de la Communauté de Communes (CC) de Batsurguère, CC du Pays de Lourdes, SIROM Lourdes-Est, CC du Pays Toy et SIRTOM de la vallée d'Argelès y sont triés depuis janvier 2009.

Les tonnages globaux sont les suivants* :

- 3 152 Tonnes de papiers
- 2 798 tonnes d'emballages
- 2 294 tonnes d'emballages et papiers en mélange.

(*Vous trouverez en annexe les tonnages par collectivité pour 2009 et 2008.)

Cette exploitation fait travailler 24 personnes.

Elle a coûté 1 667 938,15 € TTC en 2009, soit 288,77 €/T d'emballages et papiers à trier; le flux papiers est un contrat de rachat par Onyx au SMTD65, en moyenne les recettes ont représenté 43 105,67 € en 2009, année difficile pour les cours de vente des papiers qui se sont effondrés pendant plusieurs mois.



CAPVERN

Ce centre est exploité en régie par le SMTD65.

Y sont triées les emballages et papiers issus des collectivités membres du SPECTOM du Plateau de Lannemezan, des Nestes et des Coteaux, de la Communauté de Communes (CC) des Coteaux de l'Arros, de la CC Haute Bigorre (apport volontaire) , du SIHVA et du Val d'Adour Environnement.

Les tonnages globaux sont les suivants : 468 Tonnes (T) d'emballages et 1 904 T d'emballages et papiers en mélange. Vous trouverez en annexe les tonnages par collectivité pour 2009 et 2008.

Cette exploitation fait travailler 11 personnes ; ce personnel en Contrat à Durée Déterminé (CDD) jusqu'en 2009, s'est vu proposé la stagiatisation afin d'intégrer la fonction publique territoriale.

Elle a coûté 506 832 € TTC en 2009, soit 170,53 € TTC/T entrantes.

ZOOM SUR LES TAUX DE REFUS

- 2,5 % en 2009 soit 180 Tonnes de moins enfouies.

En fonction des collectivités, 12 à 18 caractérisations sont réalisées au cours de l'année.

Il s'agit de déterminer pour chacune d'entre elles les pourcentages de chaque matériau ainsi que le taux de refus, soit le tonnage qui repart, après tri, en stockage comme les ordures ménagères.



Zone Est	CC Côteaux de l'Arros	SMECTOM
2008	8,79 %	12,86 %
2009	7,70 %	13,72 %
Évolution	- 1,09 %	+ 0,86 %

Zone centre	Bazet	CCCO	CC Gespe Adour Alaric	CCHB	SIHVA	SYMAT	VAE
2008	19,49 %	11,56 %	30,15 %	10,43 %	17,07 %	13,07 %	20,89 %
2009	13,60 %	14,10 %	17,61 %	14,60 %	13,08 %	17,00 %	19,54 %
Evolution	- 5,89 %	+ 2,54 %	- 12,54 %	+ 4,17 %	- 3,99 %	+ 3,93 %	- 1,35 %



Zone Sud Ouest	Co.com. Pays de Lourdes	SIRTOM de la vallée d'Argelès	SIROM de Lourdes-Est	Co.com. de Batsurguère	Co.com. du Pays TOY
2008	19,49 %	11,56 %	30,15 %	10,43 %	17,07 %
2009	13,60 %	14,10 %	17,61 %	14,60 %	13,08 %
Evolution	- 5,89 %	+ 2,54 %	- 12,54 %	+ 4,17 %	- 3,99 %

LES DONNÉES TECHNIQUES

LES AIRES DE COMPOSTAGE

6 % de valorisation supplémentaire

15 040 tonnes mutualisées en 2009

14 197 T tonnes mutualisées en 2008



Les déchets verts sont un des types de déchets faisant partie du socle commun des collectivités membres du SMTD65.

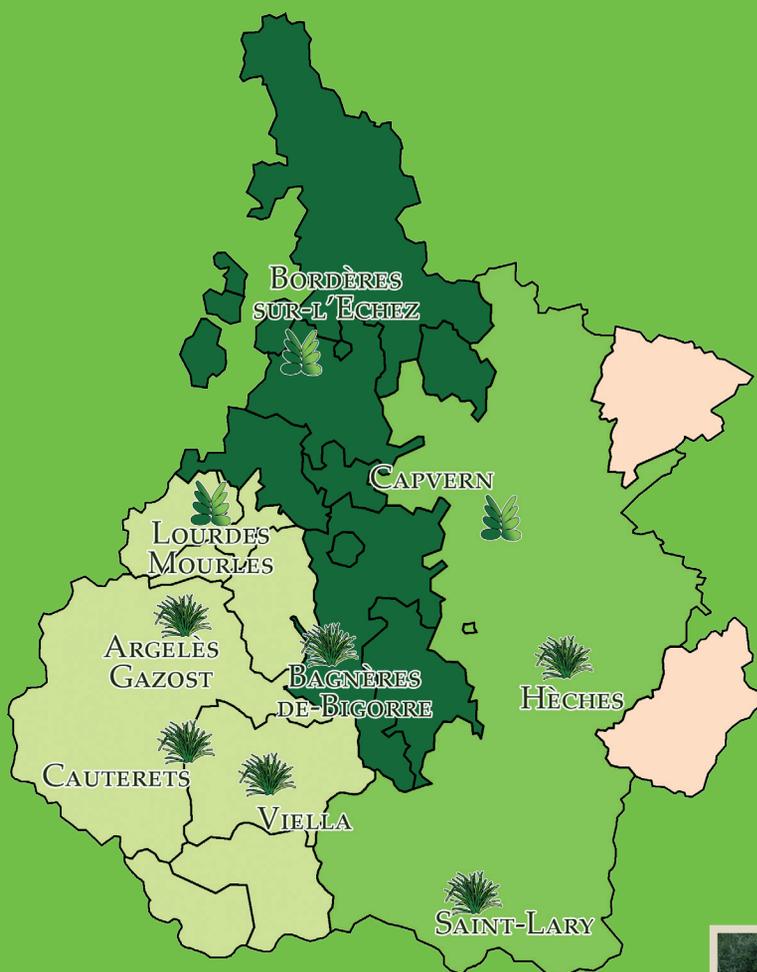
Ils sont issus de collectes en déchèteries et/ou d'apports directs sur les aires de traitement. Ils sont majoritairement produits par les ménages (= déchets verts mutualisés) mais peuvent également être issus de l'activité des services municipaux (= déchets verts non mutualisés), voire de professionnels.

Tous ces déchets verts sont traités, à minima, par broyage. La plupart d'entre eux sont ensuite compostés sur des aires de compostage, publiques et/ou privées.

Le compost, voire le broyat, sont utilisés par l'agriculture en grande majorité et par les particuliers qui peuvent se procurer du compost soit en déchèteries soit directement sur les aires de traitement.

Sur le territoire du SMTD65, on dénombre ainsi sept aires de broyage (Argelès Gazost, Cauterets, Viella, Saint Lary, Bagnères de Bigorre, Hèches et Vic en Bigorre) et trois aires de compostage (Bordères sur l'Echez, Capvern et Lourdes Mourles).

En terme de perspective, le site de Capvern va être agrandi et amélioré en 2010, un dossier au titre des installations classées est en cours de préparation.



LOURDES-MOURLES

1886 tonnes de déchets verts réceptionnés en 2009.

Ce site, propriété du SMTD65, est exploité par un prestataire privé (SITA) à l'exception des prestations de broyage

Principaux événements survenus sur la plate-forme de compostage :

- Fin du contrat d'exploitation avec la Société BOUCOU RECYCLAGE le 30 avril 2009.
- La Société SITA est le nouvel exploitant depuis le 1er mai 2009.

Principaux travaux et investissements :

- Réfection de la voirie.

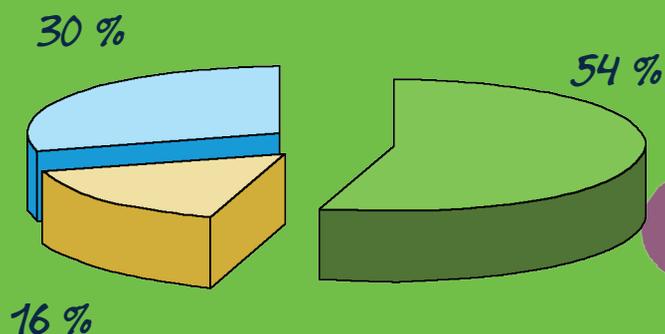
Principales études

- Étude de mise en conformité de l'aire de compostage par rapport à la réglementation en vigueur notamment en terme de dispersion des odeurs.

Cette exploitation fait travailler 0,5 personne.

En prestation de service, pour l'année 2009, le traitement s'est élevé à 17,13 € TTC/T (BOUCOU) puis 23€ TTC/T (SITA) de déchets verts.

37 € TTC/T est le prix facturé pour le traitement d'une tonne entrante sur le site de déchets verts des collectivités et/ou des professionnels.



- DÉCHETS VERTS DES COLLECTIVITÉS NON MUTUALISÉS
- DÉCHETS VERTS DES COLLECTIVITÉS MUTUALISÉS
- DÉCHETS VERTS DES PROFESSIONNELS



CAPVERN

1 900 tonnes de déchets verts réceptionnés en 2009.

Ce site est exploité en régie par le SMTD65.

Principaux événements survenus sur la plate-forme de compostage :

- Achat d'un chargeur télescopique : 67 000 €*
- Achat d'un broyeur mobile : 203 000 €*
- Achat d'un crible rotatif : 132 000 €*

Ce matériel est mobile. Il est déplacé pour répondre aux besoins des aires de broyage de Lourdes-Mourles et d'Argeles-Gazost.

Dépenses de fonctionnement : 44 536 €*

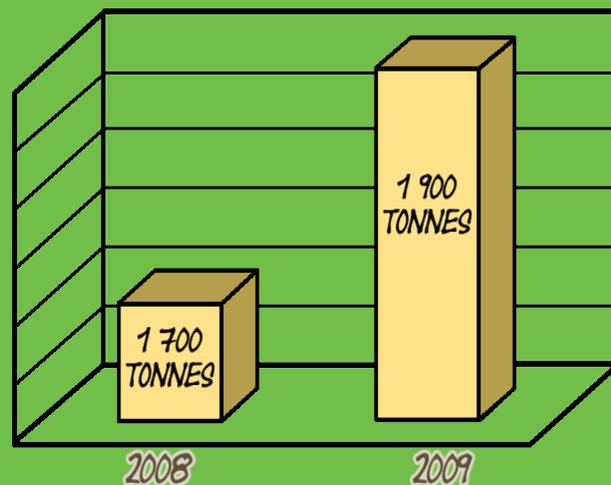
Soit 24,09 €/T* de déchets verts

32 €/T* est le prix demandé pour une tonne entrante sur le site de déchets verts non mutualisés et/ou professionnels.

Cette exploitation fait travailler 2 personnes.

* Prix en TTC

Tonnes traitées



BORDÈRES-SUR-L'ECHEZ

Ce site est propriété de la ROM, prestataire privé qui en assure l'exploitation.

Le SMTD65 est lié à cette entreprise par un marché de prestation de service passé en juillet 2009, reconductible par reconduction expresse, par période d'un an sans pouvoir excéder le 31 décembre 2012.

Tonnages : 10 393 T de déchets mutualisés, 1 370 T de déchets des services municipaux.

Principaux événements : Le site, fondé par l'entreprise ROM, a été vendu à l'automne 2009 à la société ECOSYS.

Cette exploitation fait travailler 10 personnes.

Elle a coûté 310 835,30 € TTC en 2009, soit 28,41 € TTC/T de déchets verts.

LES DONNÉES TECHNIQUES

INSTALLATIONS DE STOCKAGE DES DÉCHETS NON DANGEREUX

Dans notre département ces déchets sont enfouis dans des Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND).

Les déchets Non Dangereux sont constitués des ordures ménagères, des encombrants non valorisables des déchèteries, des refus des centres de tri, des déchets des services municipaux et autres déchets assimilés aux ordures ménagères (Déchets Industriels Banals ...). Ils sont appelés « déchets résiduels » au sens où ils ne peuvent, en fonction des conditions techniques et économiques du moment, être valorisés.

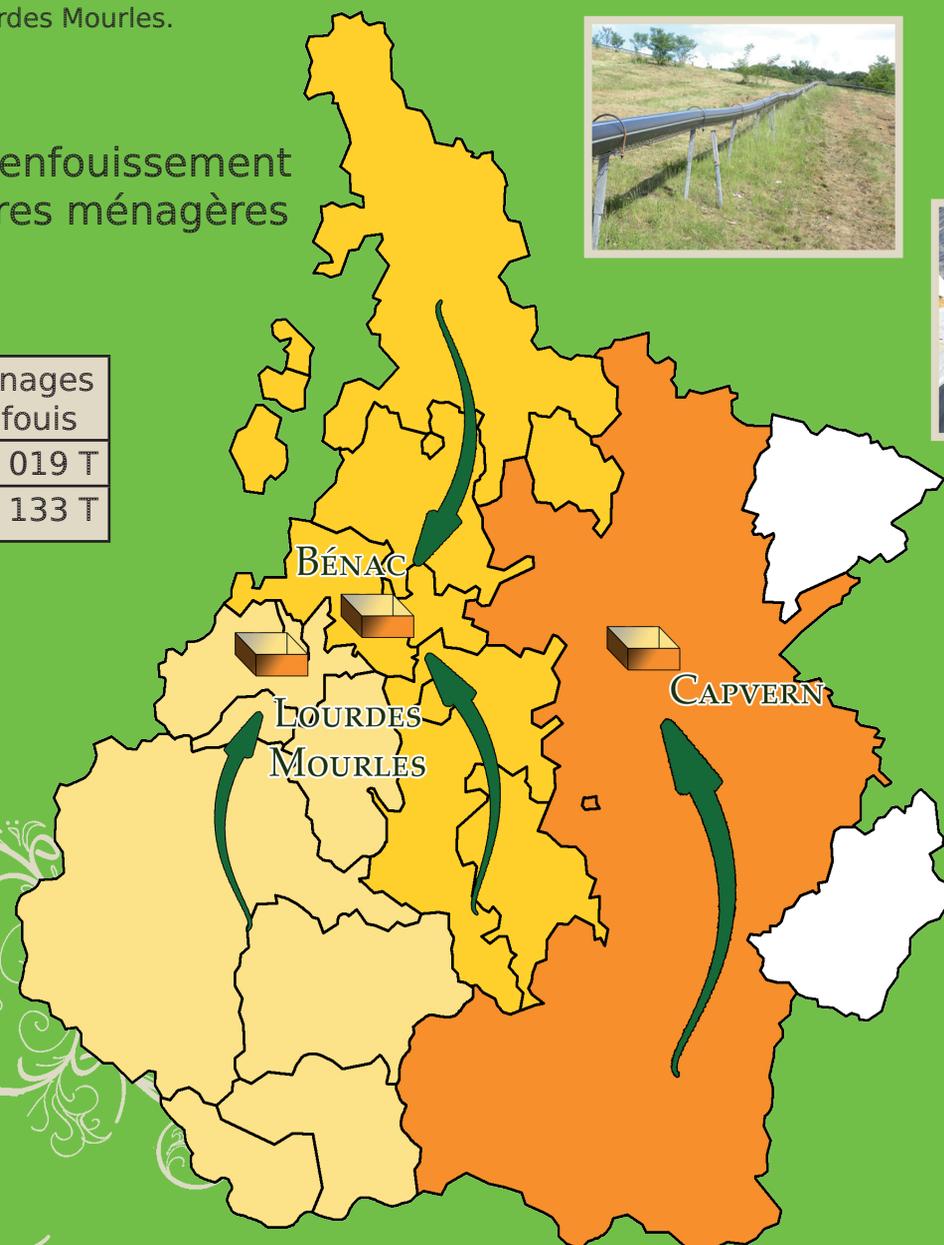
Ce terme est apparu dans la loi « déchets » et à compter de juillet 2009, les anciens « Centres de Stockage des Déchets Ultimes » (CSDU) devaient correspondre à de nouvelles normes notamment en terme d'étanchéité de l'installation

Ainsi en 2009 sur notre département, nous avons trois CSDU : Bénac, Capvern et Lourdes Mourles, dont deux ont été transformés en ISDND : Bénac et Lourdes Mourles.

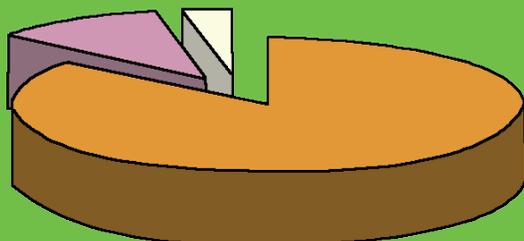


-2,6 % d'enfouissement des ordures ménagères en 2009

	Tonnages enfouis
2008	74 019 T
2009	72 133 T



LOURDES-MOURLES



Baisse importante des tonnages entre 2008 et 2009 :

- les professionnels ne sont plus acceptés sur le site depuis le 1er janvier 2009.

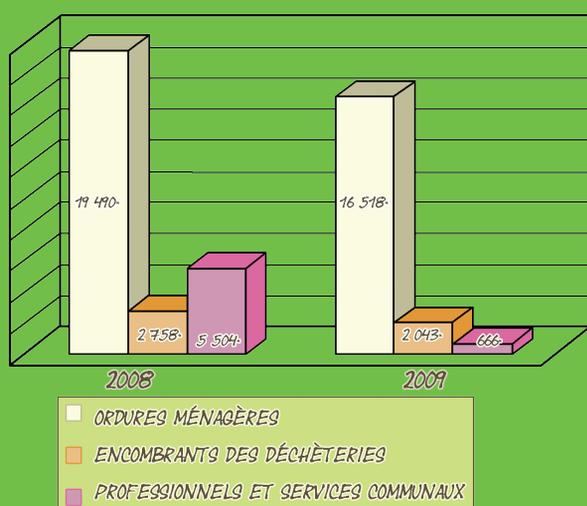
- Le contrôle du chargement a été accentué en entrée et au vidage.

666 TONNES DE DÉCHETS DES SERVICES COMMUNAUX ET DÉCHETS VERTS DÉCLASSÉS

2 043 TONNES D'ENCOMBRANTS DE DÉCHÈTERIES

16 518 TONNES D'ORDURES MÉNAGÈRES

ÉVOLUTION DES TONNAGES 2008/2009



Ce site est un site public, mis à disposition du SMTD65 et exploité par un prestataire privé par le biais d'un contrat de prestation de services.

Cette exploitation fait travailler 3 personnes. Elle a coûté 4 106 187,13 € TTC en 2009, soit 117,98 € TTC/T de déchets enfouis.

103 €/T est le prix demandé pour une tonne entrante sur le site pour les encombrants de déchèteries et les déchets des services municipaux. TGAP à 15 €/T incluse.

Principaux événements survenus sur le site :

- Tempête du 24 janvier 2009 ayant entraîné l'externalisation de 12 610 m³ de lixiviats.
- Inspection de la DREAL le 27 février 2009.
- Fin du contrat d'exploitation avec la Société BOUCOU RECYCLAGE le 30 avril 2009. Arrivée d'un nouvel exploitant dès le 1er mai 2009, la Société SITA.

Principaux travaux et investissements :

- Mise en place d'une nouvelle unité de traitement des lixiviats – 100m³/j
- Mise en conformité de l'alvéole 3, reprise de l'étanchéité
- Étanchéification supérieure de l'alvéole 1
- Création d'un second bassin de récupération des eaux pluviales d'une capacité de 2 500m³
- Acquisition de 2 citernes souples de 500 m³ chacune pour le stockage des lixiviats (réserve)
- Acquisition d'un groupe électrogène

Principales études :

- Étude de l'impact olfactif du site.
- Étude de conformité par rapport à l'arrêté du 9 septembre 1997.

CAPVERN

Ce site est exploité en régie par le SMTD65. A compter du 1er février 2010, les déchets ménagers sont externalisés sur le site Liéoux.

Cette installation fait travailler 7 personnes.

Elle a coûté 1 833 816 € TTC en 2009 tous déchets confondus, soit 71,88 € TTC/T de déchets enfouis 62,54 € hors TGAP/T est le prix demandé pour une tonne entrante sur le site pour les encombrants de déchèteries et les déchets professionnels, TGAP à 15 €/T.

Principaux événements et investissements :

Réalisation d'un nouveau casier destiné à accueillir les refus du centre de tri, les encombrants de déchèteries ainsi que les déchets industriels des professionnels de l'est du département.

Capacité de stockage : 55 000 m³ pour une durée d'exploitation de 10 ans (5 000 T/an)
Coût de l'opération : 1,1 M€

Réalisation d'un quai de transfert des déchets pour permettre le déplacement de 12 000 tonnes d'ordures ménagères par an vers l'ISDND de Liéoux (31).
Coût de l'opération : 1,2 M€

Achat de filtre à charbon actif pour 29 150 €

Travaux de réhabilitation du casier N°2 et création d'un bioréacteur
Coût : 500 000 €

Fin du renforcement du réseau électrique pour 14 375,69 €

Dépenses de fonctionnement :

1 833 816 €

Prix à la tonne traitée : 71,88 €

* Les sommes affichés sont considérées hors taxes.



ÉVOLUTION DES TONNAGES ENFOUIS



3 800 TONNES DE DÉCHETS INDUSTRIELS BANALS
1 287 TONNES D'ENCOMBRANTS DE DÉCHÈTERIES

12 284 TONNES D'ORDURES MÉNAGÈRES



BÉNAC

Ce site est un site privé, exploité par la société SOVAL, groupe Véolia, avec laquelle le SMTD65 a signé un contrat de prestation de services en avril 2008 pour cinq ans.

Tonnages : le site a accueilli en provenance du SMTD65, en 2009 :

- 41 367 Tonnes d'OMr,
- 8 078 T d'encombrants et
- 1 477 T de déchets des services municipaux soit au total
- 50 922 T DE DÉCHETS RÉSIDUELS.

Il accueille également les déchets des professionnels collectés sur le département.

Principaux événements et investissements :

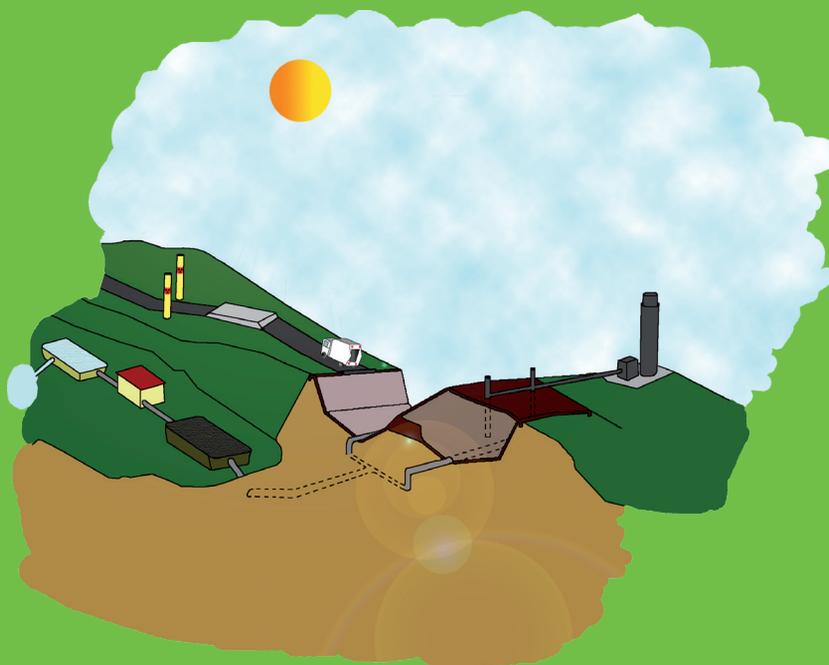
La société SOVAL a réalisé d'importants travaux de réhabilitation du CSDU et de création d'une nouvelle alvéole correspondant à un ISDND selon la nouvelle réglementation.

Après une enquête publique menée en 2008, en août 2009, la Préfecture a pris un nouvel arrêté d'exploitation pour ce site : limité à 80 000 T/an, avec une exploitation possible jusqu'au 31 juillet 2013 ; une possibilité existe de poursuivre pendant deux voire trois ans supplémentaires sous certaines conditions dont l'amélioration de la desserte routière et la révision du PDEDMA (Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés).

Le prix à la tonne a augmenté en avril 2009, conformément au marché signé l'année précédente, il est passé de 67,5 €/T à 71,30 €/T, hors TGAP, TVA et révision des prix.

Cette installation fait travailler 7 personnes.

Elle a coûté 3 315 887,53 € TTC en 2009 tous déchets confondus, soit 80,12 € TTC/T de déchets enfouis, TGAP à 11 € HT/T incluse ; la TGAP est moindre que sur les autres sites car l'ISDND de Bénac est certifié ISO 14 001.



LES DONNÉES TECHNIQUES

LES DÉCHÈTERIES

Lors de la création du SMTD65, en 2007, seul l'ancien syndicat SMTAdour avait la compétence « traitement des déchets issus des déchèteries » ; le SMTD65 l'a donc gardée et s'occupe du traitement des déchets de ces seules déchèteries : CCCO, CCHB, SIHVA, SYMAT et VAE.

Vous trouverez ci-dessous la liste complète des déchets admis et des prestataires qui les valorisent et/ou les traitent selon leur nature.

Tonnages : les tonnages par type de matériau et par structure sont indiqués en annexe ainsi que les coûts globaux.

En sus, sur la commune de Tarbes, il existe une collecte de cartons auprès des commerçants ; ils sont portés en vue de leur valorisation chez LIE (65). Le tonnage de cartons est de 223 Tonnes en 2009 pour 239 T en 2008.

Le traitement de ces déchets a coûté, recettes des papiers, cartons, batteries et ferrailles déduites, 1 081 436 € TTC soit un coût moyen de 55,40 €/T ; ce chiffre est juste une moyenne, les coûts pouvant varier énormément en fonction de la nature des déchets : 517,96€/T pour le traitement des acides et 4,48 €/T pour le traitement des inertes.

Les perspectives pour les déchèteries sont de travailler en commun avec les structures de collecte membres afin d'améliorer certaines filières et de pouvoir les étudier globalement, comme la collecte et le traitement des textiles par exemple.

BOUCHES

Elles sont traitées sur l'aire de compostage de Bordères sur l'Échez, par la société ECOSYS.

BOIS

Issu de la CCHB, du SYMAT et du VAE, il est stocké et trié par la société LIE et enfin valorisé.

FLACONNAGES PLASTIQUES

Ils sont, comme les emballages issus des collectes en porte à porte, triés en centre de tri par la SEML du Confluent (47) puis mis en balles et valorisés par la filière plastique (Valorplast).

Le SYMAT a arrêté cette collecte en 2009.

HUILES DE FRITURE

Elles sont traitées par l'entreprise Sud-Récupération (31) en vue d'une valorisation énergétique par incinération.

HUILES DE VIDANGE

Elles sont traitées par une société départementale agréée, la SRRHU ; elles sont recyclées.

TEXTILES

Ils sont triés puis valorisés par la société Frip'Fringues (65).

UNE TRÈS LÉGÈRE DIMINUTION DE 1% DES DÉCHETS COLLECTÉS



2009 : 19 525 Tonnes
2008 : 19 716 Tonnes

GRAVATS

Les gravats de la CCCO et du SYMAT sont stockés, par la société SOCARL, à Aureilhan pour réhabiliter une ancienne gravière.

FERRAILLES ET BATTERIES

Les batteries sont stockées et triées en vue de leur valorisation par la société CFF.

Depuis mi-juillet 2006, les ferrailles sont stockées et triées en vue de leur valorisation par la société Chanfrau.

PAPIERS ET CARTONS

Les papiers (CCHB, SIHVA et SYMAT) sont stockés puis mis en balles par la société ONYX et valorisés en papeteries.

Les papiers (VAE) sont stockés puis mis en balles par la société PAPREC et valorisés en papeteries.

Les cartons sont stockés puis mis en balles par la société LIE et valorisés en papeteries.



DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (D3E)

Ils sont stockés par la société TRIADE Électronique qui les trie et les valorise ; seule la CCHB organise cette collecte et accepte deux catégories : écrans et non écrans. De plus en plus de déchèteries, notamment celles du SYMAT en 2009, ont signé un contrat de collecte et reprise avec les sociétés agréées créées depuis l'éco-taxe mise en place sur ces équipements neufs.

DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX (DMS)

Il s'agit surtout des piles et peintures mais aussi des solvants, produits phytosanitaires...

Ils sont, pour majorité, triés et stockés par la société Boucou puis traités par différentes sociétés spécialisées en ce domaine; la majorité des produits sont incinérés en tant que déchets spéciaux et donc valorisés énergétiquement ; l'amiante est stockée en casier étanche par la société PSI (65), les néons sont essentiellement recyclés. Les piles sont valorisées par la société Corépîle. Les DASRI sont traités avec les déchets hospitaliers dans le Béarn, via la société Triadis (31).

COMMUNICATION

Créé en février 2009, le service communication du SMTD65 est un outil mis à la disposition du syndicat afin d'expliquer ses démarches et de mettre en valeur son action dans les démarches de prévention de l'environnement. Un poste de rédacteur à temps plein a été créé pour en assurer le fonctionnement.

Principaux outils mis en place :

- Site internet : www.smttd65.fr
- Création des outils d'identification : papier entête, cartes de visites, mise en place de la charte graphique.
- Film explicatif sur les installations de stockage des déchets non dangereux qui sera terminé en 2010.

Dépenses 2009 : 38 489,92 € TTC

LES ÉTUDES

Le SMTD65 a mené à bien plusieurs études concernant ses sites et deux études concernant la future organisation départementale en matière de traitement des déchets :

- Actualisation de l'étude EPUR (janvier 2009) : il s'agissait là de reprendre l'étude menée par EPUR en 2006 afin d'actualiser les coûts et de permettre de faire un choix entre l'incinération et le traitement mécano biologique pour l'avenir

- Organisation du traitement à l'horizon 2013-2015 (octobre 2009) l'objectif est là de présenter aux élus deux à trois scénarii, dans un délai de six mois, avec différentes techniques, montages juridiques et financiers et ce afin de faire un choix en juin 2010 et d'avoir une feuille de route en terme de transfert, tri, compostage de déchets verts, traitement mécano biologique et stockage des déchets résiduels.

L'étude du passage en un contrat départemental avec la société Eco-Emballages a été menée également ; le but est là de se regrouper pour avoir le maximum de soutiens, financiers entre autres, pour améliorer la collecte sélective d'emballages.

Le SMTD65 a participé à l'étude de révision du PDEDMA menée par le Conseil Général des Hautes-Pyrénées. Le PDEDMA sera, une fois adopté, opposable aux collectivités et fixera les grandes orientations en terme d'élimination des déchets avec des objectifs à atteindre en terme de réduction à la source, de collecte et de traitement des déchets.

Sa révision a débuté en octobre 2009 et devrait s'achever en décembre 2010.

Le SMTD65 a également participé à l'étude de révision du Plan Départemental d'Élimination des Déchets issus du Bâtiment et Travaux Publics menée par l'État.

Sa révision a débuté en juillet 2009 et devrait s'achever en 2010.



LEXIQUE

AV : collecte en Apport Volontaire

BOAMP : Bulletin Officiel des Annonces pour les Marchés Publics

CS : Collecte Sélective

CSDU : Centre de Stockage des Déchets Ultimes

DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux, déchets produits par les personnes en auto médication

DIB : Déchets Industriels Banals

D3E OU DEEE : Déchets d'Équipements Électroniques et Électriques en fin de vie

DMS : Déchets Ménagers Spéciaux, déchets dangereux des ménages : peintures, piles
...

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

ISDND : Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux

JOUE : Journal Officiel de l'Union Européenne

LIXIVIATS : eaux résultant de la percolation de l'eau de pluie à travers les déchets

MAPA : Marché A Procédure Adaptée

OM : Ordures Ménagères

OMR : Ordures Ménagères résiduelles

OSMOSE INVERSE : procédé de traitement par filtration membranaire, utilisation du principe de pression osmotique

PDEDMA : Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés

PDEDBTP : Plan Départemental d'Élimination des Déchets du Bâtiment et Travaux Publics

PEHD : Poly Éthylène Haute Densité

PET : Poly Éthylène

PP : collecte en Porte à Porte

SMTD 65 : Syndicat Mixte départemental de Traitement des Déchets des Hautes-Pyrénées

TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

DOCUMENTS ANNEXES

Les tonnages globaux traités étant en diminution par rapport à 2008, le SMTD65 reversera en 2010 aux collectivités adhérentes, au titre du solde de l'exploitation 2009, le trop perçu des cotisations qui s'établit ainsi :

Commune de Bartrès	Commune de Bazet	Commune de Gavarnie	Commune de Gèdre	Co. Com. de Batsurguère	Co. Com. du canton d'Ossun	Co. Com. des côteaux de l'Arros
0 €	- 10 617,43€	0 €	0 €	- 1 548,40 €	- 96 783,83 €	- 2 088,40 €
Co. Com. Gespe Adour Alaric	Co. Com. de la Haute-Bigorre	Co. Com. du Pays de Lourdes	Co. Com. du Pays Toy	Co. Com. de Rious de Loulès	Syndicat Intercommunal de la Haute-Vallée de l'Adour	SIRTOM de la Vallée d'Argelès-Gazost
- 24 190,16 €	- 83 256,04 €	- 49 257,10 €	- 20 772,75 €	0 €	- 17 971,02 €	0 €
SIROM de Lourdes-Est	SMECTOM du Plateau de Lannemezan, des Nestes et des Côteaux	SYMAT	Val d'Adour Environnement	TOTAL		
- 7 255,36 €	- 58 694,07 €	- 350 678,24 €	- 60 666,14 €	- 783 778,94 €		

COMPTE ADMINISTRATIF 2009

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recette	Prévisions budgétaires	6 776 805,46	14 159 896,46	20 936 701,92
	Titres recettes émis	2 727 233,13	12 394 669,83	15 121 902,96
	Reste à réaliser			
Dépense	Autorisations budgétaires	6 776 805,46	13 138 810,46	19 915 025,92
	Engagements	4 772 703,29	11 454 028,73	16 228 556,08
	Mandats émis			
	Dépenses engagées non mandatées			
Résultat de l'exercice	Excédent		940 641,10	
	Déficit	2 045 470,16		1 104 829,06
	Reste à réaliser			
	Excédent			
Résultat reporté	Déficit	383 074,68	1 653 086,95	
	Excédent			
Résultat cumulé hors reste à réaliser	Déficit	2 428 544,84	2 593 728,05	165 183,21
	Excédent			

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MARCHÉS CONCLUS EN 2009

Article 133 du code des marchés publics : liste des marchés conclus l'année précédente en application de l'arrêté du 26 décembre 2007 modifié par l'arrêté du 10 mars 2009

Le Syndicat Mixte de Traitement des Déchets des Hautes-Pyrénées (SMTD65) possède la compétence «traitement des déchets ménagers et assimilés» depuis sa création au 1er janvier 2008. Il est composé actuellement de 16 structures ayant la compétence «collecte des déchets ménagers et assimilés». De nombreux marchés ont été passés :

- Prestations de services pour le traitement des déchets,
- Fournitures et travaux pour le fonctionnement tde ses installations de traitement (Centres de Stockage de Déchets Ultimes (CSDU) de classe 2 et plateformes de compostage de Capvern et de Lourdes-Mourles, centre de tri de Capvern et quais de transfert de Bordères-Louron, Capvern, Grézian et Pierrefitte-Nestalas).

MARCHES DE SERVICES ET DE FOURNITURES :

OBJET	ATTRIBUTAIRE	CODE POSTAL ATTRIBUTAIRE	DATE DE SIGNATURE	MONTANT EN € HT
MARCHES DE 20 000 à 49 999,99 EUROS				
N° 200911 Traitement des DMS	PSI	65300	21/12/2009	22 039,60 (base : quantités annuelles mini et hors TGAP)
MARCHES DE 50 000 à 89 999,99 EUROS				
N° 200914 Achat d'un tracteur routier	PYRENEES DIESEL	65310	03/12/2009	65 000
N° 200903 Location d'un tracteur routier	VINCHES	64121	29/04/2009	86 220
MARCHES DE 90 000 à 132 999,99 EUROS				
N° 200907 Transport des déchets du tri sélectif du quai de transfert de Pierrefitte-Nestalas au centre de tri Véolia à Tarbes	SOARES-FRERES	65260	15/06/2009	96 890
N° 200905 Fourniture d'un crible rotatif pour déchets verts	HANTSCH	67520	23/10/2009	110 000
N° 200915 Achat d'un polybenne 6x4 pour le quai de transfert de Grézian	NUENO TRUCK PYRENEES	64000	23/12/2009	111 900
N° 200913 Fourniture de 2 semi-remorques type FMA	LEGRAS INDUSTRIES	51206	09/09/2009	116 000

OBJET	ATTRIBUTAIRE	CODE POSTAL ATTRIBUTAIRE	DATE DE SIGNATURE	MONTANT EN € HT
MARCHES DE 133 000 à 205 999,99 EUROS				
N° 200909 Réalisation d'une étude départementale de traitement des déchets ménagers et assimilés	EGIS EAU	34965	02/10/2009	135 000
MARCHES DE 206 000 à 999 999,99 EUROS				
N° 200910 Traitement des ordures ménagères et déchets assimilés issus du quai de transfert de Capvern	SIVOM Saint-Gaudens Montrejeau Aspet	31800	15/12/2009	250 320 (base : quantités annuelles mini et hors TGAP)
MARCHES DE 1 000 000 à 2 999 999,99 EUROS				
N° 200901 Exploitation du CSDU de classe 2 et de la plateforme de compostage de déchets verts de Lourdes-Mourles	SITA-SUD- OUEST	33607	02/04/2009	666 320 (base : quantités annuelles mini et hors TGAP)

MARCHES DE TRAVAUX :

OBJET	ATTRIBUTAIRE	CODE POSTAL ATTRIBUTAIRE	DATE DE SIGNATURE	MONTANT EN € HT
MARCHES DE 50 000 à 89 999,99 EUROS				
N° 200904 Remplacement des membranes de filtration pour une unité d'osmose type Pall de capacité 150 m3/j	OVIVE	56450	26/05/2009	60 000
MARCHES DE 90 000 à 132 999,99 EUROS				
N° 200906 Aménagement d'un quai de transfert de déchets ménagers et réalisation d'un casier de stockage de déchets sur le site de Capvern Lot n° 3 : Bâtiment serrurerie	ALKAR	64130	24/04/2009	92 984
N° 200906 Aménagement d'un quai de transfert de déchets ménagers et réalisation d'un casier de stockage de déchets sur le site de Capvern Lot n° 2 : Process	LEGRAS INDUSTRIE	51206	26/06/09	126 000



MARCHES DE TRAVAUX :

OBJET	ATTRIBUTAIRE	CODE POSTAL ATTRIBUTAIRE	DATE DE SIGNATURE	MONTANT EN € HT
MARCHES DE 133 000 à 205 999,99 EUROS				
N° 200902 Mise en conformité de l'étanchéité d'une alvéole de stockage de déchets ménagers sur le Centre de Stockage de Déchets Ultimes de Lourdes-Mourles	BEC FRÈRES	34680	15/04/2009	135 955,34
N° 200906 Aménagement d'un quai de transfert de déchets ménagers et réalisation d'un casier de stockage de déchets sur le site de Capvern. Lot n° 4 : Fourniture de 3 semi-remorques à Fonds Mouvant Alternatif	LEGRAS INDUSTRIE	51206	24/04/2009	174 000
MARCHES DE 206 000 à 999 999,99 EUROS				
N° 200908 Réalisation d'une couverture étanche et d'un réseau de ré injection sur un casier de stockage de déchets ménagers	SADE	65600	21/07/09	435 110
MARCHES DE 1 000 000 à 2 999 999,99 EUROS				
N° 200906 Aménagement d'un quai de transfert de déchets ménagers et réalisation d'un casier de stockage de déchets sur le site de Capvern. Lot n° 1 : Terrassement et voirie, génie civil, étanchéité, équipement électromécanique	ROUTIERE DES PYRENEES	65000	24/04/2009	1 394 142,80

TONNAGES 2008/2009

	Ordures Ménagères			Tri des emballages + papiers en mélange			Tri des papiers		
	2008	2009	Évolution	2008	2009	Évolution	2008	2009	Évolution
Bartrès	174,00	167,16	-6,84	/	/	/	/	/	/
Bazet	539,60	538,80	-0,80	13,70	14,90	1,20	/	/	/
Communauté de communes des côteaux de l'Arros	321,76	335,00	13,24	28,60	32,40	3,80	/	/	/
Communauté de communes Gespe Adour Alaric	598,26	840,97	242,71	/	/	/	43,14	76,58	33,44
Communauté de communes du Canton d'Ossun	2 952,62	2 955,27	2,65	/	/	/	135,56	133,23	-2,33
Communauté de communes de la Haute-Bi- gorre	4 711,66	4 622,94	-88,72	550,62	535,82	-14,80	98,10	107,56	9,46
Syndicat Inter- communal de la Haute Vallée de l'Adour	919,20	907,16	-12,04	29,00	39,98	10,98	/	/	/
SYndicat Mixte de l'Agglomé- ration Tarbaise	25 647,69	25 006,41	-641,28	/	/	/	2 961,13	2 776,94	-184,19
Val d'Adour Environnement	6 453,58	6 495,54	41,96	/	/	/	442,64	480,21	37,87
SIRTOM de la vallée d'Arge- lès-Gazost	4 692,84	4 585,84	-107,00	376,10	694,69	318,59	/	/	/
Communauté de communes du Pays Toy	1 429,34	1 459,76	30,42	119,90	200,43	80,53	/	/	/
Gavarnie	138,64	142,36	3,72	/	/	/	/	/	/
Gèdre	128,18	140,08	11,00	/	/	/	/	/	/
Communauté de communes du Pays de Lourdes	12 154,07	10 872,80	-1 281,27	856,49	808,80	-47,69	/	/	/
Communauté de communes Batsurguères	212,06	207,42	-4,64	/	/	/	20,16	19,22	-0,94
SIROM de Lourdes-Est	614,34	571,42	-42,92	/	/	/	36,19	38,56	2,37
SMECTOM du plateau de Lannemezan, des Nestes et des Côteaux	12 331,00	12 284,00	-47,00	1 794,00	1 872,00	78,00	/	/	/
Totaux	74 018,84	72 132,93	-1 885,91	3 768,41	4 199,02	430,61	3 736,92	3 632,30	-104,62



Tri des emballages			Refus de tri (%)			Déchets verts (tonnes)		
2008	2009	Évolution	2008	2009	Évolution	2008	2009	Évolution
/	/	/	/	/	/	/	/	/
/	/	/	19,49	13,60	-5,89	/	/	/
/	/	/	8,79	7,70	-1,09	/	/	/
43,95	69,34	25,39	30,15	17,61	-12,54	/	/	/
204,80	219,79	14,99	11,56	14,10	2,54	1 261,26	1 155,70	-105,56
54,50	55,14	0,64	10,43	14,60	4,17	2 691,36	3 212,12	520,76
/	/	/	17,07	13,08	-3,99	86,00	80,28	-5,72
2 212,29	2 453,31	241,02	13,07	17,00	3,93	6 154,63	5 944,91	-209,72
387,88	412,48	24,60	20,89	19,54	-1,35	/	/	/
/	/	/	16,81	12,14	-4,67	2 340,00	2 674,98	334,98
/	/	/	3,40	17,33	13,93	/	/	/
/	/	/	/	/	/	/	/	/
/	/	/	/	/	/	/	/	/
/	/	/	28,41	14,08	-13,82	833,00	768,44	-64,56
17,26	19,02	1,76	12,00	6,59	-5,42	/	/	/
51,01	36,64	-14,37	19,58	10,35	-9,23	/	/	/
/	/	/	12,86	13,72	0,86	831,00	1 204,00	373,00
2 971,69	3 265,72	294,03	16,04	13,67	-2,36	14 197,25	15 040,43	843,18



BILAN DES DÉCHÈTERIES ET DES DÉCHETS DES SERVICES MUNICIPAUX

	SYMAT		CCHB	
	Tonnages	Dépenses €	Tonnages	Dépenses €
Amiante	35,550		/	
Batteries	14,440		0	
Bois	1 120,08		/	
Cartons des commerçants	223,550		/	
Cartons	284,610		142,640	
DASRI	1,063		0,193	
Souches	85,320		/	
DMS	81,444		16,677	
DEEE (écrans)	/		0	
DEEE (autres)	/	606 468,43	0	194 507,82
Flaconnage plastique	8,856		9,350	
Huiles de fritures	4,850		0,800	
Huiles de vidange	22,110		8,820	
Inertes	4 214,150		/	
Métaux	205,140		64,290	
Papiers	154,140		97,020	
Piles	3,884		2,486	
Textiles	32,220		1,780	
Tout venant	3 897,540		2 099,320	
TOTAL	10 338,947	606 468,43	2 443,376	194 507,82

Déchets Verts des services municipaux de Bordères	187,020	66 083,381
Déchets Verts des services municipaux d'Ibos	58,640	
Déchets Verts des services municipaux d'Odos	171,340	
Déchets Verts des services municipaux de Tarbes	951,480	
Souches des services municipaux d'Odos	11,280	
Souches des services municipaux de Tarbes	2,060	
OM des ateliers municipaux de Tarbes	1 388,720	
OM des ateliers municipaux de Bordères	88,520	
Destruction Archives	1,940	
Total	2 861	66 083,381

Tonnages	Coûts
19 748,649	1 081 436,410



CCCC**SIHVA****VAE**

Tonnages	Dépenses €	Tonnages	Dépenses €	Tonnages	Dépenses €
/		/		/	
0,550		0		0	
189,760		/		313,180	
/		/		/	
85,180		16,560		158,160	
0		0,022		0	
/		/		/	
7,972		2,624		/	
/		/		/	
/	86 369,99	/	13 463,41	/	114 543,38
/		0,864		/	
0,980		0		/	
5,850		0,630		8,350	
810,260		/		/	
67,340		23,030		133,630	
99,720		43,320		/	
0,547		0		1,580	
4,180		/		/	
778,200		141,480		1 161,36	
2 050,539	86 369,99	228,530	13 463,41	1 776,26	114 543,38

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2009

Directeur de la publication : Guy POEYDOMENGE
 Conception : Guillaume POUNHET
 Rédaction : Guillaume POUNHET
 Crédit photos : SMTD65
 Impression : Imprimerie moderne sur papier recyclé cyclus print juillet 2010





PRÉSIDENT : GUY POEYDOMENGE
05 62 38 44 90
smt65@smt65.fr

DIRECTEUR : PHILIPPE DUCLOS
05 62 38 44 94
resp@smt65.fr

INGÉNIEUR : SYLVIE SOROSTE
05 62 53 34 36
ingenieur@smt65.fr

COMMUNICATION : GUILLAUME POUNHET
05 62 38 44 93
com@smt65.fr

Syndicat Mixte de Traitement des Déchets 65
30, avenue Saint-Exupéry - 65000 Tarbes

Tél. : 05 62 38 44 90 / Fax : 05 62 38 16 91

Mél : smt65@smt65.fr

Site : www.smt65.fr

